

## Collaboration fédérale-provinciale

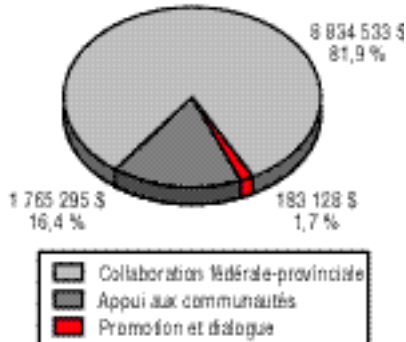
(en millions de dollars)

Langue de la minorité	3,18
Langue seconde	3,18
Mesures spéciales	1,70
Services	0,78

# MANITOBA

## Année financière 1998-1999

Total : 10 782 956 \$



Population totale : 1 100 295  
Population francophone : 49 100

29 écoles françaises  
(primaires et secondaires)

100 écoles offrant des  
programmes d'immersion

1 établissement postsecondaire

1 radio communautaire

## PROMOTION

### « Vous avez des questions sur la justice? »

Afin de répondre à des questions d'ordre juridique, l'Association des juristes d'expression française a produit une vidéocassette sur l'accès à la justice en français. Cet outil de sensibilisation et de vulgarisation traite du droit pénal, du droit immobilier, de la cour des petites créances et du droit des successions.

### Freeze Frame : Festival international de films pour enfants de tout âge

Le ministère du Patrimoine canadien a appuyé la troisième édition du Festival international de films pour enfants. Cet appui a permis à l'organisme d'offrir de multiples activités dans les deux langues officielles, notamment une sélection de grands films internationaux, *Teenscreen*, un festival de production de vidéos virtuelles conçues par des jeunes, et des ateliers portant sur des thèmes variés.



## DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

### Formation professionnelle en cinématographie

En décembre 1998, les trois ordres de gouvernement ont annoncé une contribution financière de 240 000 \$ pour appuyer l'industrie du cinéma au Manitoba et dans l'Ouest canadien. Cet appui financier permet à la Société des communications du Manitoba inc. et aux Productions Rivard inc. d'offrir à 75 francophones de l'Ouest une formation professionnelle touchant tous les aspects de la production cinématographique.

### Forfaits touristiques francophones

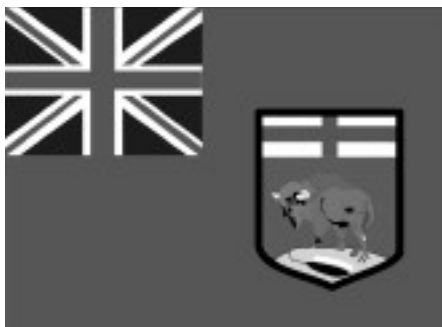
Grâce à l'appui financier du programme de Partenariat rural canadien d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada et du ministère du Patrimoine canadien, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) développe présentement des forfaits touristiques qui pourraient être vendus sur les marchés national et international. Le CDEM veut ainsi établir des normes qui garantiront la qualité du service et le succès à long terme des forfaits bilingues au Manitoba.

### Réalisations des Productions Rivard inc.

Après une première production intitulée « Les Couleuvres rayées de Narcisse », la maison franco-manitobaine Les Productions Rivard inc. a présenté en novembre, à la télévision de Radio-Canada, un documentaire consacré à Étienne Gaboury, architecte. Coproduite avec le studio Ontario/Ouest de l'Office national du film, l'émission fait découvrir plusieurs créations de cet architecte renommé et artiste visionnaire.

## Plans de développement

En 1998-1999, la communauté francophone du Manitoba s'est dotée d'un plan de développement global qui décrit la vision de la communauté dans son ensemble, les valeurs qui guident son développement et ses grandes stratégies de développement. On y retrouve aussi des plans sectoriels qui précisent la mission et les objectifs de développement de chaque secteur d'intervention et de chaque clientèle.



Grâce au financement reçu dans le cadre de l'Entente de partenariat Canada-Manitoba pour le développement économique, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba et ses membres se doteront de plans de développement économique qui permettront d'attirer des investissements de partout au Canada et d'autres pays de la Francophonie.

Par ailleurs, le Fonds culturel de l'Ouest, programme pilote mené par Diversification de l'économie de l'Ouest, en collaboration avec Patrimoine canadien, pour favoriser le développement économique des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux de l'Ouest, a notamment permis d'appuyer une étude de faisabilité sur l'emplacement d'une salle de théâtre à Saint-Boniface pour le Cercle Molière.

## COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

### Une entente spéciale pour l'essor du Collège universitaire de Saint-Boniface

Une entente spéciale, complémentaire aux ententes en matière de langues officielles dans l'enseignement, a été conclue en février 1999 entre le Canada et le Manitoba. Cette entente, qui prévoit une contribution de 12 millions de dollars sur cinq ans partagée à parts égales entre les deux ordres de gouvernement, permettra au Collège universitaire de Saint-Boniface de mettre en oeuvre une stratégie de recrutement et de promotion, d'améliorer les programmes existants, ainsi que d'élaborer et de mettre en oeuvre de nouveaux programmes.



De gauche à droite : James McCrae, ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba; Paul Ruest, recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface; et Ronald Duhamel, secrétaire d'État, Diversification de l'économie de l'Ouest et Sciences, Recherche et Développement.

### Événement marquant pour les archives francophones du Manitoba

En septembre 1998, la Société historique de Saint-Boniface a célébré l'ouverture officielle du Centre du patrimoine. Le Centre a pour mission de conserver et de diffuser les documents et ressources à valeur culturelle, patrimoniale, juridique ou historique des francophones et métis du Manitoba. L'immeuble a été construit grâce à l'appui financier des gouvernements provincial et fédéral (Diversification de l'économie de l'Ouest et Patrimoine canadien).



Le Centre du patrimoine, à Saint-Boniface.

### Initiative de guichets uniques

Le Sous-comité des langues officielles du Conseil fédéral du Manitoba a entrepris la mise en place de guichets uniques pour la livraison de programmes et services fédéraux à la communauté minoritaire. Le projet découle des recommandations du rapport Fontaine sur les transformations gouvernementales, déposé en janvier 1999. Le bureau provincial du ministère du Patrimoine canadien a embauché une employée contractuelle qui définira la participation fédérale à cette initiative et élaborera un plan pour la mise en place des guichets dès l'automne de 1999.

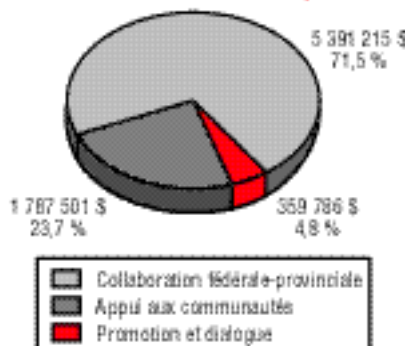
## Collaboration fédérale-provinciale

(en millions de dollars)

Langue de la minorité	2,95
Langue seconde	2,61
Mesures spéciales	0,49
Services	0,25

## Année financière 1998-1999

Total : 7 538 502 \$



# SASKATCHEWAN

Population totale : 976 615  
Population francophone : 19 901

- 17 écoles françaises (primaires et secondaires)
- 71 écoles offrant des programmes d'immersion
- 2 centres scolaires et communautaires
- 1 établissement postsecondaire
- 1 radio communautaire

## PROMOTION

### La Fête francosaskoise

Cette année, le 19<sup>e</sup> grand rassemblement annuel des francophones et francophiles de la Saskatchewan a eu lieu à Bellegarde. La Fête a été célébrée conjointement avec le centenaire de la paroisse Saint-Maurice de Bellegarde, hameau fondé par des colons d'origine belge. Au cours d'une fin de semaine, on a accueilli 1 350 personnes qui venaient des quatre coins de la province et même du Manitoba. La programmation artistique ne manquait pas de variété et de créativité. L'hospitalité et l'enthousiasme de la communauté hôte étaient tels que le long voyage en valait la peine!

### Place aux artistes francophones

Parmi la trentaine d'artistes et de groupes présents au *Regina Folk Fest* du mois d'août, on retrouvait non seulement des noms francosaskois connus, comme Polly-Esther, ainsi que Francis et Michel Marchildon, mais aussi un groupe québécois, Bourque, Bernard & Lepage. Le plus vieux festival de musique folk dans l'Ouest canadien reconnaît la qualité des artistes francophones et se fait un devoir de promouvoir les artistes locaux.

## DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

### Une nouvelle structure de gouvernance communautaire

La communauté francophone de la Saskatchewan s'est dotée d'une nouvelle structure de représentation et de gouvernance. Le modèle d'Assemblée communautaire francosaskoise (ACF) a été adopté à l'assemblée générale extraordinaire de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, en février dernier. À l'ACF, la présidence et les quinze députés seront élus au suffrage universel et toute personne de plus de 16 ans qui comprend le français, réside en Saskatchewan et respecte les buts fondamentaux de l'ACF aura droit de vote. L'Assemblée communautaire francosaskoise remplacera l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan et deviendra le porte-parole de la collectivité francophone de la province.

Encore une fois, la communauté francosaskoise agit en pionnière en établissant un modèle de gouvernance communautaire unique au Canada, modèle qui pourrait servir d'exemple à d'autres communautés linguistiques minoritaires au pays.

## Entente Canada-communauté : dix ans déjà!

C'est en juin 1988 que la toute première entente Canada-communauté était signée. Le gouvernement du Canada, représenté à l'époque par le Secrétariat d'État, et l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, représentant la communauté francosaskoise, signaient une entente de cinq ans afin de favoriser l'épanouissement des minorités linguistiques et d'appuyer leur développement. Depuis, la communauté francosaskoise a signé deux autres ententes et une quatrième est en négociation.

## Un pas vers l'autosuffisance financière

À la suite de l'étude sur la fusion de la Fondation de la radio française de la Saskatchewan et du Fonds francosaskois, les membres des deux organismes ont voté en faveur de la proposition de fusion. Un projet de loi privé a été adopté en juin dernier à l'Assemblée législative de la Saskatchewan pour que la Fondation devienne une entité légale. La nouvelle entité porte dorénavant le nom de Fondation francosaskoise et son capital totalise 863 000 dollars.

# COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE



## La gestion scolaire francosaskoise fait peau neuve

La Division scolaire francosaskoise n° 310 a pris la relève du Conseil général des écoles francosaskoises le 31 décembre 1998. La nouvelle structure de gestion, un seul et unique conseil scolaire et neuf conseils d'écoles, simplifie l'administration et rehausse la visibilité du système scolaire francophone en Saskatchewan.

## Opération Saskatchewan bilingue

C'est en 1988 que le gouvernement provincial de la Saskatchewan adoptait la *Loi 2* déclarant la province unilingue anglaise, à la suite de la décision de la Cour suprême en faveur du défendeur dans la cause *Mercure*. C'est la même année qu'on signait la première entente fédérale-provinciale pour la promotion des langues officielles en Saskatchewan et les ententes auxiliaires afférentes. Quoique le gouvernement provincial ne soit pas prêt à abolir la *Loi 2*, le Cabinet a accepté, en février dernier, un mémoire de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan intitulé *Opération Saskatchewan bilingue*, qui définit ses attentes à cet égard.

## Le réseau d'écoles francosaskoises est en plein essor

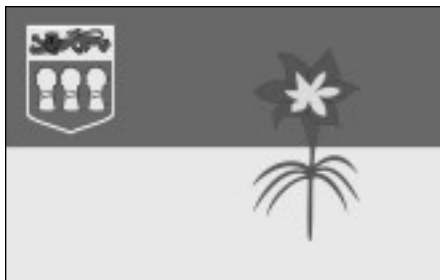
L'École francosaskoise de Moose Jaw a emménagé dans ses nouveaux locaux en septembre 1998. L'école, qui était située l'an dernier sur la base militaire, occupe cette année des locaux dans une école du système public.

En février 1999, l'École Père Mercure a célébré son inauguration officielle à la suite des rénovations effectuées à l'édifice acquis l'an dernier.

L'École Notre-Dame-des-Vertus de Zénon Park aura finalement son propre édifice. La cour provinciale a en effet tranché en faveur du conseil d'école francosaskois qui avait intenté une poursuite judiciaire devant le refus de l'administration de l'école d'immersion locale de partager les locaux existants.



L'école francosaskoise de Moose Jaw.





## Collaboration fédérale-provinciale

(en millions de dollars)

Langue de la minorité	2,06
Langue seconde	4,58
Mesures spéciales	2,67
Services	0,13

# PROMOTION

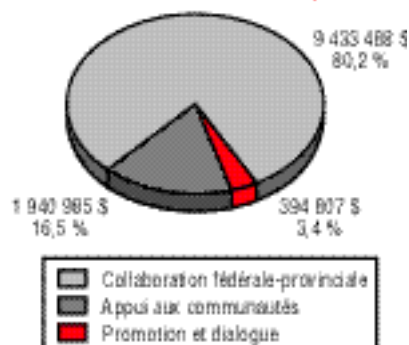
## Vidéo « Une *minority* – la p'tite vie des francophones minoritaires »

L'Association canadienne d'éducation de langue française a octroyé à des élèves de niveau secondaire de l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys de Calgary un premier prix national pour leur vidéo « Une *minority* – la p'tite vie des francophones minoritaires ». Cette vidéo, accompagnée d'un guide pédagogique, invite entre autres les élèves à s'interroger sur le concept de la culture francophone. Josée Lapointe, animatrice culturelle de l'école et instigatrice du projet, a reçu le prix au nom de son institution dans le cadre de la cérémonie donnant le coup d'envoi de l'Année de la Francophonie canadienne, le 18 mars 1999 à Hull (Québec).

# ALBERTA

## Année financière 1998-1999

Total : 11 769 280 \$



Population totale : 2 669 195  
Population francophone : 55 290

24 écoles françaises  
(primaires et secondaires)

174 écoles offrant des  
programmes d'immersion

4 centres scolaires et  
communautaires

1 établissement postsecondaire

1 radio communautaire

## Les VI<sup>e</sup> Jeux francophones de l'Ouest

Les athlètes des sept régions de l'Alberta qui ont participé, à la mi-mai, aux VI<sup>e</sup> Jeux francophones de l'Ouest ont fait honneur à leur slogan : « Attache tes souliers, ça va brasser! » Quelque 275 participants se sont inscrits, à la grande satisfaction des organisateurs qui espéraient en accueillir au moins 250.



## Rendez-vous de la francophonie

Dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie, de la Journée internationale de la Francophonie et de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, une dizaine d'associations ethnoculturelles de Calgary, en collaboration avec la Société d'accueil, ont organisé une semaine d'activités et de célébrations pour souligner la vitalité et la diversité de la francophonie locale. La population a ainsi pu se familiariser avec les traditions, la musique et les jeux des pays représentés, dont Haïti, le Congo, le Liban, le Maroc, la Belgique, la France, l'Île Maurice, le Vietnam et le Cameroun.

Les Rendez-vous de la francophonie, organisés par l'Association canadienne-française de l'Alberta-régionale de Saint-Paul, ont été marqués par un fait historique : pour la première fois, le drapeau franco-albertain a flotté au-dessus de la célèbre plate-forme d'atterrissage pour ovnis de Saint-Paul! La mairie s'est engagée à garder le drapeau dans un lieu stratégique de la ville après l'événement.

Par ailleurs, c'est à l'hôtel de ville d'Edmonton qu'a eu lieu la cérémonie d'ouverture officielle de la toute première édition des Rendez-vous de la francophonie. À la grande fierté des franco-albertains, le drapeau de la francophonie albertaine a été hissé au mât de l'hôtel de ville.

## Lancement officiel du *Dictionnaire des artistes*

Le 23 avril 1998, Journée internationale du livre, avait lieu le lancement du *Dictionnaire des artistes et auteurs francophones de l'Ouest* de Gamila Morcos. Le dictionnaire contient des notices biographiques, la plupart assorties de rubriques « études » et « références », ainsi qu'un index par domaine de spécialisation.

# DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

## Inaugurations officielles

Environ 150 personnes ont assisté, le 25 février 1999, à l'inauguration officielle de l'école La Prairie. Pour l'occasion, l'honorable Stockwell Day, trésorier provincial et député de Red Deer Nord, a prononcé une courte allocution en français, soulignant l'importance de la langue et de la culture françaises.

Parrainé par la Fédération des parents francophones de l'Alberta, l'Institut Guy-Lacombe de la famille a vu officiellement le jour en octobre 1998. L'Institut a notamment pour objectifs d'accompagner les familles francophones dans leur croissance personnelle et spirituelle, d'accroître les habiletés parentales et d'intégrer ou de réintégrer le français au foyer.

## Bonnyville enfin à l'écoute

Le 1<sup>er</sup> mai 1999, Bonnyville a fêté l'inauguration du nouveau réémetteur, CHFB. Le projet s'est concrétisé grâce à un partenariat entre le secrétariat provincial et la régionale de Bonnyville de l'Association canadienne-française de l'Alberta, le ministère du Patrimoine canadien et la Société Radio-Canada.

# COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

## Premier programme, premiers finissants

C'était la grande fête au *Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)* le 29 mai 1998. On y célébrait l'arrivée sur le marché du travail des premières finissantes et premiers finissants du programme d'administration des affaires, premier programme bilingue à être offert par l'institut.

## Signature d'ententes tripartites

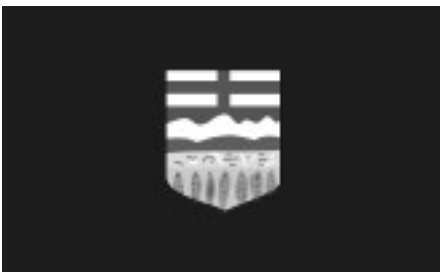
Une première en Alberta au printemps de 1999 : la signature, par l'Association canadienne-française de l'Alberta, d'un protocole d'entente tripartite sur le développement des ressources humaines et économiques avec les gouvernements fédéral et provincial.

Par ailleurs, grâce à un contrat de trois ans signé avec l'*Alberta Advanced Education and Career Development* et avec une coalition de six organismes communautaires, la Cité des Rocheuses abrite maintenant un Centre de recherche d'emploi francophone.



## Création d'un Secrétariat francophone

Les francophones de l'Alberta ont vécu un moment historique le 16 mars 1999, lorsque le gouvernement albertain a annoncé sa décision de créer un Secrétariat des Affaires francophones rattaché au ministère des Affaires intergouvernementales et autochtones. L'annonce a été faite dès le début des Rendez-vous de la francophonie afin de souligner de façon très spéciale l'Année de la Francophonie canadienne.



# PROMOTION

## Collaboration fédérale-provinciale

(en millions de dollars)

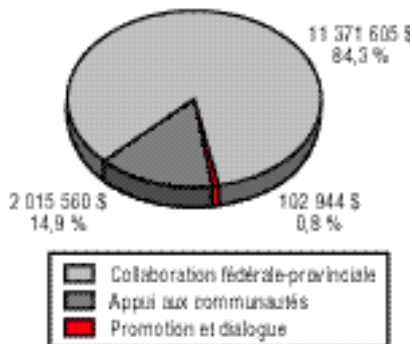
Langue de la minorité	1,91
Langue seconde	5,72
Mesures spéciales	3,75
Services	s/o

# COLOMBIE-

# BRITANNIQUE

## Année financière 1998-1999

Total : 13 490 109 \$



Population totale : 3 689 755  
Population francophone : 56 755

54 écoles françaises  
(primaires et secondaires)

238 écoles offrant des  
programmes d'immersion

1 centre scolaire et  
communautaire

## Festival du Bois de Maillardville

Organisée par la Société Maillardville-Uni, la 10<sup>e</sup> édition du Festival du Bois a eu lieu au *Blue Mountain Park*, du 1<sup>er</sup> au 7 mars 1999, à Maillardville, Coquitlam. Comme par les années passées, tous, du plus petit au plus grand, ont pu profiter des festivités. La seule condition de participation : manifester une curiosité envers la culture francophone canadienne afin d'en tirer pleine satisfaction! Que ce soit grâce à la musique, aux traditions, aux légendes ou simplement à l'ambiance féerique, chacun a pu y trouver son compte.



## Festival d'été francophone de Vancouver

L'enfant terrible du Québec, Jean Leloup, flanqué de son excentrique tribu, a convié les francophones et francophiles de Vancouver à une intense célébration de la musique populaire, dans le cadre du Festival d'été francophone de Vancouver, du 12 au 17 juin 1998. Une étude de marché effectuée à l'occasion du Festival a révélé que celui-ci attirait autant d'anglophones que de francophones, positionnant ainsi l'événement sur l'échiquier culturel de Vancouver.



## Parlement jeunesse francophone de la Colombie-Britannique

Le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique a présenté, en février 1999, la deuxième édition du Parlement jeunesse francophone. Une trentaine de parlementaires en herbe se sont retrouvés à Victoria pour débattre, en français, des projets de loi de portée provinciale dans le cadre de cette simulation de session législative.

# DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

## Entente Canada-communauté

Outre le financement alloué à la programmation des organismes francophones, plus de quarante projets, dont certains projets interrégionaux, ont été financés dans le cadre de l'entente Canada-communauté en 1998-1999. De plus, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest a contribué à une dizaine de projets comportant un volet de développement économique, dont celui de la rénovation du Studio 16, une salle de spectacle située dans la Maison de la francophonie à Vancouver.

En novembre 1998, le comité de concertation provinciale a produit un bilan détaillé de l'atteinte des objectifs de l'entente Canada-communauté entre 1995 et 1999. Ce bilan, réalisé grâce à la participation de 22 organismes francophones, a permis d'inventorier les résultats tangibles de l'entente et leur impact sur la communauté. Il a servi, subséquemment, à l'élaboration et à l'adoption d'un nouveau plan de développement global pour l'entente de 1999-2000 à 2003-2004.

## Réseau-femmes Colombie-Britannique



Un atelier provincial de planification, tenu en octobre 1998, a permis aux membres de Réseau-femmes Colombie-Britannique de se donner un plan quinquennal et de revoir leur mission pour mieux répondre aux besoins des femmes francophones de la province. Les distances n'étant plus un défi grâce aux nouvelles technologies, le bureau provincial de l'association est établi en région, à Prince George, depuis février 1999.

Grâce à la collaboration de Condition Féminine Canada et de Patrimoine canadien, Louise Côté Madill, directrice générale du Réseau, a été invitée à prononcer le discours d'ouverture de la rencontre annuelle des ministères fédéraux ciblés par l'article 42 de la *Loi sur les langues officielles* et des organismes francophones de la province, tenue à Vancouver pour souligner la Journée internationale de la femme, le 8 mars 1999.

# COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

## Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Le 20 octobre 1998, toute la communauté francophone de Victoria célébrait le transfert officiel de l'école Brodeur du *Greater Victoria School Board* au Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. De même, en janvier 1999, la commission scolaire de North Vancouver approuvait officiellement le transfert de l'école André-Piolat au Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.

Par ailleurs, l'ouverture officielle de l'école Gabrielle-Roy de Surrey a eu lieu le 21 octobre 1998. Cette école accueille 271 étudiants. Au mois de décembre, c'était au tour de la nouvelle école de l'Anse-au-sable de célébrer officiellement son ouverture à Kelowna. Le nom de l'école commémore l'appellation donnée à la première colonie de l'Okanagan par le père Pandosy.

En mars 1999, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique a consulté par courrier les parents et les associations scolaires, conformément à la *School Act*, au sujet des changements proposés aux limites des circonscriptions électorales. Ces changements auraient pour effet de faire passer de cinq à sept le nombre de quartiers, ce qui donnerait sept commissaires élus lors des élections de novembre 1999.





# PROMOTION

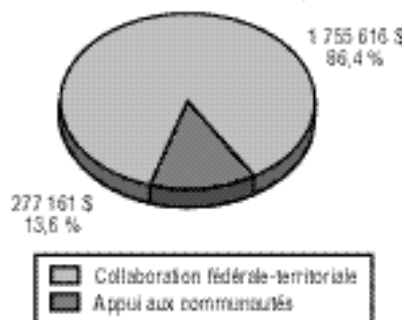
## Collaboration fédérale-territoriale

(en millions de dollars)

Langue de la minorité	0,48
Langue seconde	0,20
Mesures spéciales	s/o
Services	1,08

## Année financière 1998-1999

Total : 2 032 777 \$



## La communauté francophone à l'honneur

Les 9 et 10 juillet 1998, le gouvernement du Yukon était l'hôte, à Whitehorse, de la quatrième Conférence ministérielle sur les affaires francophones. Lors de la soirée d'ouverture tenue aux Archives du Yukon, M. Philippe Dumont, entrepreneur local et représentant de l'Association franco-yukonnaise, a présenté un exposé sur le développement économique des communautés francophones du Canada, dont celle du Yukon. M. Raymond Poirier, du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, a également fait le point sur les forums des gens d'affaires francophones du Canada. À l'issue de la rencontre, l'honorable Piers McDonald, Chef du gouvernement, a déclaré que la tenue de cette conférence à Whitehorse était « une excellente occasion de mettre en valeur la vitalité de la communauté francophone du Yukon et de souligner l'apport économique des communautés francophones de toutes les régions du pays ».

## Dictée des Amériques

M<sup>me</sup> Danièle Rémillard a été couronnée grande championne dans la catégorie B à l'issue de la finale internationale de la 5<sup>e</sup> Dictée des Amériques, qui se tenait à Montréal le 18 avril 1998. M<sup>me</sup> Rémillard, qui vit au Yukon depuis sept ans, travaille au Bureau des services en français du gouvernement du Yukon.

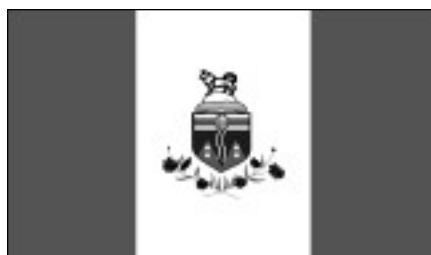
# YUKON

## Exposition historique

En cette année de célébration du centenaire du Yukon au sein de la confédération canadienne, l'Association franco-yukonnaise a profité de la tenue de plusieurs événements pour faire valoir la présence des francophones au Yukon. L'Exposition historique compte plus de 35 photos d'époque qui dépeignent l'histoire des francophones qui sont venus s'établir au Yukon. Ainsi, lors de la Conférence ministérielle sur les affaires francophones, des Rendez-vous de la francophonie et de la rencontre nationale des présidents et vice-présidents des comités de la Fête du Canada, plusieurs personnes ont pu constater jusqu'à quel point les francophones ont contribué au développement du Territoire.

Population totale : 30 650  
Population francophone : 1 170

- 1 école française (primaire et secondaire)
- 2 écoles offrant des programmes d'immersion



# DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

## Canadian Parents for French

Après six années d'absence au Yukon, le groupe *Canadian Parents for French* reprend vie. Le groupe, qui offre un appui à la fois aux parents et aux quelque 400 enfants fréquentant le programme d'immersion française, est composé essentiellement de bénévoles et compte présentement 35 membres. Le groupe a tenu diverses activités cette année dont deux ateliers à l'intention des parents. L'an prochain, l'accent sera mis sur des activités pour le bénéfice des élèves et du personnel enseignant.



Roch Nadon personnifiant un camelot lors de la soirée du 15<sup>e</sup> anniversaire du journal *L'Aurore boréale*.

## Quinzième anniversaire

Le mensuel franco-yukonnais *L'Aurore boréale* a maintenant 15 ans. Ce journal a été, au fil des ans, le témoin fidèle d'une communauté en changement constant, mais au passé solide. Il a été un véritable livre de bord des événements et un carnet de présence des francophones et des francophiles du Territoire. L'édition du vendredi 15 mai 1998 décrit le prélude à *L'Aurore*, son cheminement et un heureux épilogue. De plus, pour souligner ce 15<sup>e</sup> anniversaire, le comité du journal avait organisé une soirée spéciale à la salle communautaire. Plusieurs membres de la communauté et bénévoles se sont joints aux célébrations.

## Concertation en éducation

Les intervenants communautaires en éducation ont décidé de se regrouper pour favoriser la concertation et la rationalisation des ressources en éducation. Ils ont lancé le « Projet communautaire en éducation » (PCÉ), qui est avant tout une démarche de partenariat visant à assurer la continuité linguistique et culturelle de la communauté francophone et à solidifier les fondations du secteur de l'éducation en français au Yukon. Les partenaires du PCÉ se rencontrent de façon régulière et travaillent à l'élaboration d'un plan d'action global qui déterminera les rôles et responsabilités de chacun.

## Visite de conférencières de l'Ontario et du Québec

En mai 1998, mois de la prévention contre le harcèlement sexuel, le groupe *Les EssentiElles* a invité M<sup>me</sup> Jeanne Maranda, critique des médias à Montréal, à présenter son atelier « Décoder les médias », qui a pour but de sensibiliser les gens aux représentations sexistes et violentes des femmes véhiculées par les médias.

C'est également en mai que l'Association des partenaires de l'école française a invité deux conférencières franco-ontariennes, M<sup>mes</sup> Julie Mitchell et Judith Charest, à venir parler aux jeunes de l'école, ainsi qu'à leurs parents, du cheminement culturel des jeunes. « Il n'y a pas de recette miracle ou de potion magique pour forcer les jeunes à parler français » affirmait à la une de *L'Aurore Boréale* la directrice du journal, M<sup>me</sup> Cécile Girard.



M<sup>mes</sup> Julie Mitchell et Judith Charest.

# COLLABORATION FÉDÉRALE-TERRITORIALE

En 1998-1999, le gouvernement du Yukon a préféré renouveler pour un an seulement l'Entente de contribution sur le développement, l'amélioration et la mise en oeuvre des droits et des services en français. Cette période de transition a permis au Bureau des services en français du Yukon de développer un plan d'action quinquennal en vue du renouvellement de l'entente.

## Collaboration fédérale-territoriale

(en millions de dollars)

Langue de la minorité	1,85
Langue seconde	1,23
Mesures spéciales	s/o
Services	1,87

# PROMOTION

## Forum sur le français dans les Territoires du Nord-Ouest

Les 4 et 5 mars 1999, la Fédération Franco-TéNOise a tenu, à Yellowknife, un Forum

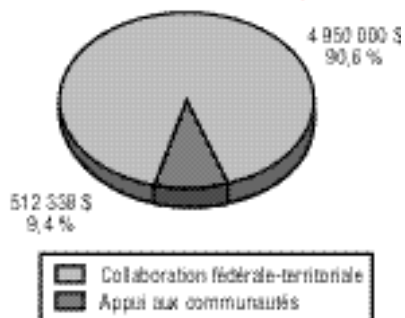


sur le français dans les Territoires du Nord-Ouest. On y a dressé un bilan de l'application de la *Loi sur les langues officielles* dans les Territoires du Nord-Ouest, on a évalué l'état des services en français offerts par le gouvernement territorial et on a tenté de déterminer une voie qui corresponde aux besoins et intérêts de la communauté francophone et aux obligations des gouvernements. À l'issue du Forum, la communauté a émis des recommandations et a par la suite mandaté la Fédération Franco-TéNOise pour contribuer à leur actualisation. Le gouvernement territorial compte réagir à ces recommandations et entreprendre des pourparlers avec la communauté afin de répondre à ses besoins.

# TERRITOIRES DU NORD-OUEST

## Année financière 1998-1999

Total : 5 462 338 \$



## DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Population totale : 64 125  
Population francophone : 1 421

- 2 écoles offrant des programmes en français (primaires et secondaires)
- 5 écoles offrant des programmes d'immersion
- 2 radios communautaires

### Activités communautaires

Les francophones d'Inuvik se sont rassemblés lors de la première sortie à la cabane à sucre d'Inuvik, dans le cadre du *Muskrat Jamboree* d'Inuvik. Par ailleurs, de nombreuses activités socio-culturelles organisées par la nouvelle agente de développement des associations francophones de Fort-Smith et Hay River ont rassemblé les membres de ces communautés.

### Ententes Canada-communautés

Les négociations en vue du renouvellement des ententes Canada-communautés se sont tenues séparément avec les porte-parole de la Fédération Franco-TéNOise et de l'Association des francophones du Nunavut. Il s'agira de la deuxième entente pour la Fédération Franco-TéNOise et d'une première entente pour l'Association des francophones du Nunavut. Les ententes seront signées en 1999.

## Ça bouge du côté des jeunes

Une délégation de neuf jeunes des Territoires du Nord-Ouest a participé au Parlement franco-canadien de l'Ouest, à Saskatoon, en novembre 1998. Une cinquantaine d'autres jeunes se sont entraînés pour participer aux Jeux de la francophonie canadienne de Memramcook (N.-B.).



Les préparatifs vont bon train en vue des Jeux de la francophonie canadienne de Memramcook (N.-B.).



<http://www.franco-nord.com>

La communauté francophone a renouvelé son parc informatique grâce à la collaboration d'Industrie Canada. Le site <http://www.franco-nord.com> est bien fréquenté et permet des échanges intéressants avec la francophonie internationale. On peut y lire l'hebdomadaire des T.N.-O., *L'Aiglon*, et le mensuel Web du Nunavut, *Le toit du monde*.



## Nunavut : un changement historique

En prévision de la création du nouveau territoire du Nunavut, le 1<sup>er</sup> avril 1999, les organismes francophones ont mis en place leurs nouvelles structures.



Les francophones du Nunavut se sont regroupés sous l'Association des francophones du Nunavut (AFN). Même si la plupart des francophones du Nunavut résident à Iqaluit, l'AFN compte étendre son membership à l'ensemble du nouveau territoire. Cette année, l'AFN a adhéré aux divers organismes sectoriels et nationaux oeuvrant au sein de la francophonie et elle s'est employée à se faire connaître au niveau national ainsi qu'auprès des diverses instances gouvernementales, économiques et sociales du Nunavut.

Les francophones des Territoires du Nord-Ouest ont pour leur part décidé de retenir la formule d'une fédération territoriale : la Fédération Franco-TéNOise. Celle-ci regroupe les diverses associations francophones des Territoires du Nord-Ouest.

## Radios communautaires

En 1998-1999, l'émission hebdomadaire de Yellowknife « *À propos d'autr'chose* » s'est distinguée par la participation régulière de jeunes francophones. Une étude de faisabilité réalisée cette année encourage l'équipe de l'émission à mettre sur pied une radio communautaire francophone à Yellowknife. À Iqaluit, la radio communautaire CFRT 107,3 FM a poursuivi sa diffusion quotidienne francophone dans l'Arctique.



Une relève assurée pour la radio communautaire aux Territoires du Nord-Ouest.

# COLLABORATION FÉDÉRALE-TERRITORIALE

## Accords de coopération relatifs au français et aux langues autochtones

Le ministère du Patrimoine canadien a mené des négociations en vue de conclure de nouveaux accords de coopération avec les deux gouvernements territoriaux pour la période de 1999 à 2004. Bien que les Territoires du Nord-Ouest aient conclu plusieurs accords du genre avec le gouvernement canadien depuis 1984, il s'agira d'une première pour le Nunavut. La signature de ces ententes est prévue pour 1999.

## L'éducation : une priorité

Les dossiers prioritaires des parents francophones sont le maintien des acquis, l'expansion du programme au niveau secondaire, l'obtention d'écoles homogènes et la création d'une commission scolaire francophone. Le programme de français langue maternelle est offert à Yellowknife, Iqaluit et, pour une deuxième année, à Hay River. La construction de l'école Allain St-Cyr a débuté en juillet 1998, en prévision de la rentrée de septembre 1999. À Iqaluit, des pourparlers se poursuivent pour l'obtention d'une école francophone.



# PUBLICATIONS

**La série *Nouvelles perspectives canadiennes* s'est enrichie de quatre nouveaux titres en 1998-1999 :**

## **Les langues au Canada : recensement de 1996**

*par Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil de Statistique Canada*

Cet ouvrage brosse un tableau de la situation linguistique au Canada. Il porte sur l'évolution de la taille et de la répartition des populations de langues française et anglaise, ainsi que sur la croissance et la diminution des populations de langue non officielle entre 1951 et 1996.

## **Langue et bilinguisme : les approches économiques**

*sous la direction d'Albert Breton, Département d'économie, Université de Toronto*

Les études présentées dans ce volume traitent des liens qui existent entre les langues et l'économie : l'apprentissage des langues comme moyen d'accroître le capital humain, les effets des nouvelles technologies de l'information et des communications sur l'utilisation des langues, l'apport des langues au Canada dans différents contextes et pour diverses populations, la connaissance des langues et l'emploi et, enfin, la connaissance des langues et la croissance économique.

## **Lois linguistiques du Canada annotées – lois constitutionnelles, fédérales, provinciales et territoriales**

*par le Groupe du droit des langues officielles, ministère de la Justice du Canada*

Cet ouvrage éclaire les lecteurs sur les principes juridiques applicables aux questions linguistiques au Canada. Il rassemble les lois constitutionnelles, fédérales, provinciales et territoriales ayant trait, en tout ou en partie, à l'utilisation des langues au sein des secteurs public et privé. Pour chacune de ces lois, l'ouvrage reproduit les extraits de jurisprudence pertinents et les références y afférentes.

## **Les langues officielles au Canada : transformer le paysage linguistique**

*par Stacy Churchill, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto*

L'auteur présente ici une vision de la place du Canada parmi les États postmodernes. Il donne un aperçu des initiatives et des choix politiques qui ont marqué l'évolution des communautés de langue officielle du Canada au cours des 30 dernières années. Cette analyse de l'expérience canadienne décrit les avantages économiques et sociaux découlant de la dualité linguistique du Canada.

Les ouvrages de la série *Nouvelles perspectives canadiennes* sont offerts gratuitement et peuvent être commandés à l'adresse suivante :

**Programmes d'appui aux langues officielles  
Ministère du Patrimoine canadien  
Ottawa (Ontario) K1A0M5**

Vous pouvez également les obtenir en téléphonant au (819) 994-2224 ou en télécopiant votre demande au (819) 953-9353. D'autre part, la série est disponible sur l'Internet à l'adresse suivante :

<http://www.pch.gc.ca/offlangoff/perspectives/index.htm>

